



# *Aménagement du secteur de la Bergerie*

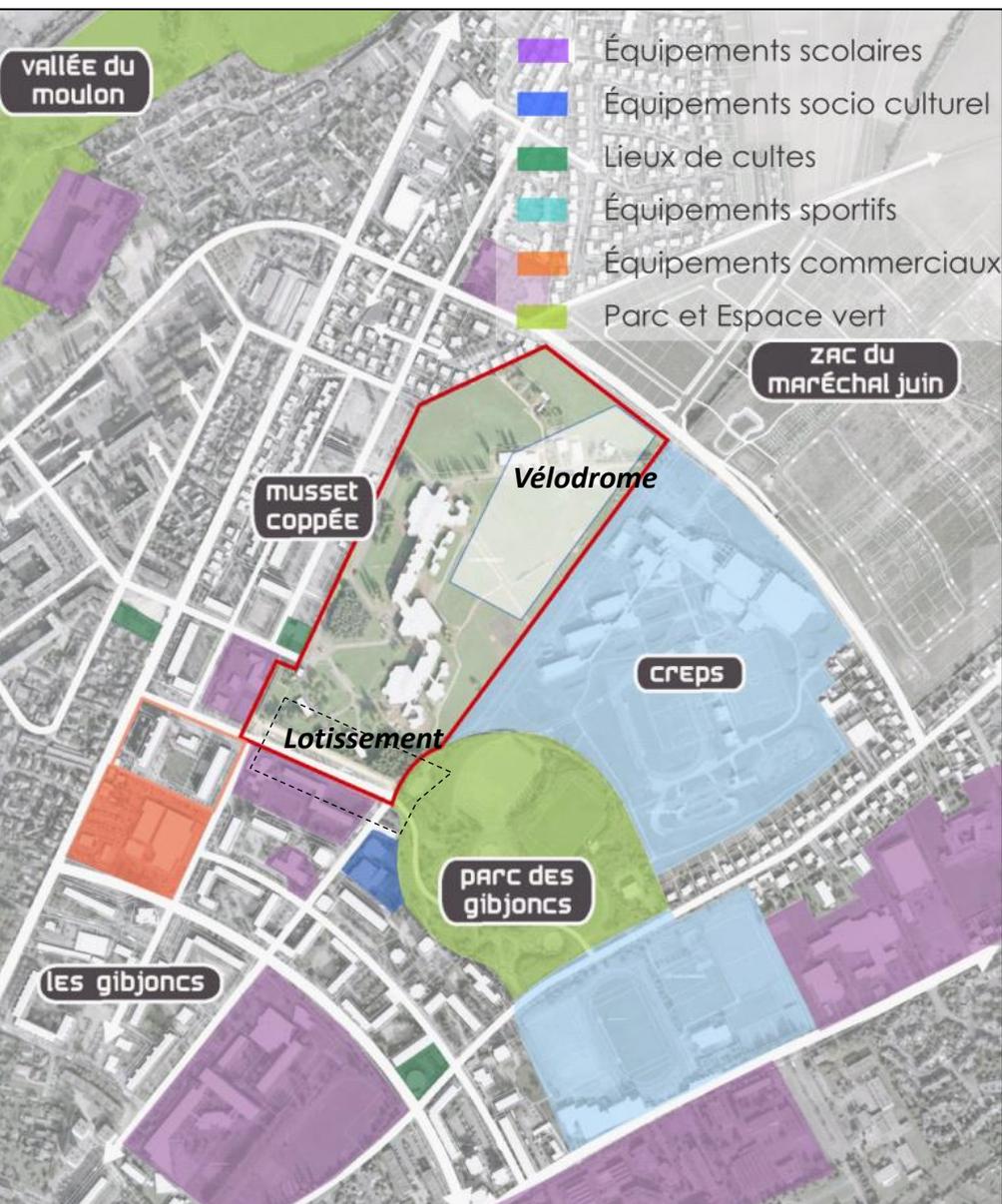




## Le projet d'aménagement du quartier de la Bergerie :

- Au nord de la voie ferrée
- Entre les quartiers des Gibjoncs et Maréchal Juin
- Sur l'ancien site du lycée agricole

# Le quartier de la Bergerie dans la Ville



## Un quartier bénéficiant de nombreux équipements:

Bibliothèque des Gibjons, Archives Municipales, École maternelle et primaire des Pressavois, Point Rencontre Jeunesse, Ferme des Pressavois, City Stade, Centre Commercial Cap Nord, Marché des Gibjons, Locaux associatifs, Mosquée, Espace santé parentalité (médecins), Cabinet dentaire, Parc Paysager des Gibjons, Lycée et collège, Eglise St Paul.

## Un quartier facile d'accès et bien desservi :

### Voiture (axes principaux):

Avenue Gallieni, avenue Stendhal, rue Villon, proximité de l'avenue de Gaulle

### Transports en commun:

A : Foulonne – la Rottée

B: Foulonne/ CREPS – Hopital

8 : Nation – le Subdray / St Florent / Massoeuvre

7: Golf – Prospective

### Vélo :

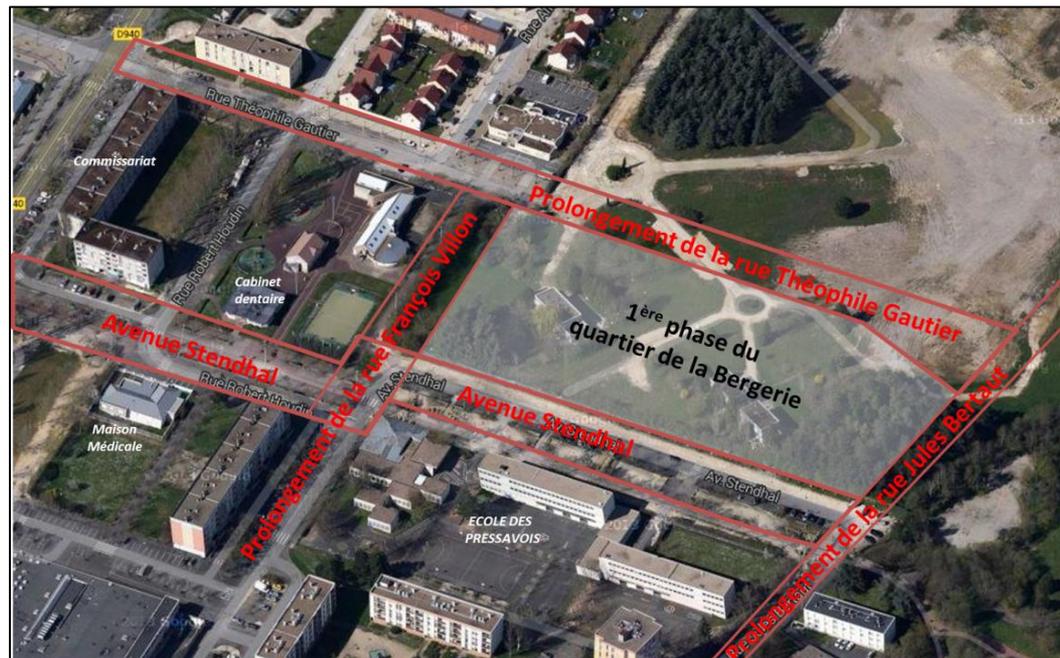
Passage de la Rocade Verte

Quartier situé en zone 30

Les principes d'aménagement du quartier de la Bergerie s'orientent autour de trois axes principaux :

- La diversification de l'offre de logements
- L'amélioration de la circulation entre les quartiers, y compris les circulations douces (vélo, piéton)
- L'ouverture du Parc Paysager des Gibjoncs sur la ville

Le projet comprend également la création de la rue Gallieni, axe reliant les quartiers Gibjoncs et Maréchal Juin.



**2010 :**

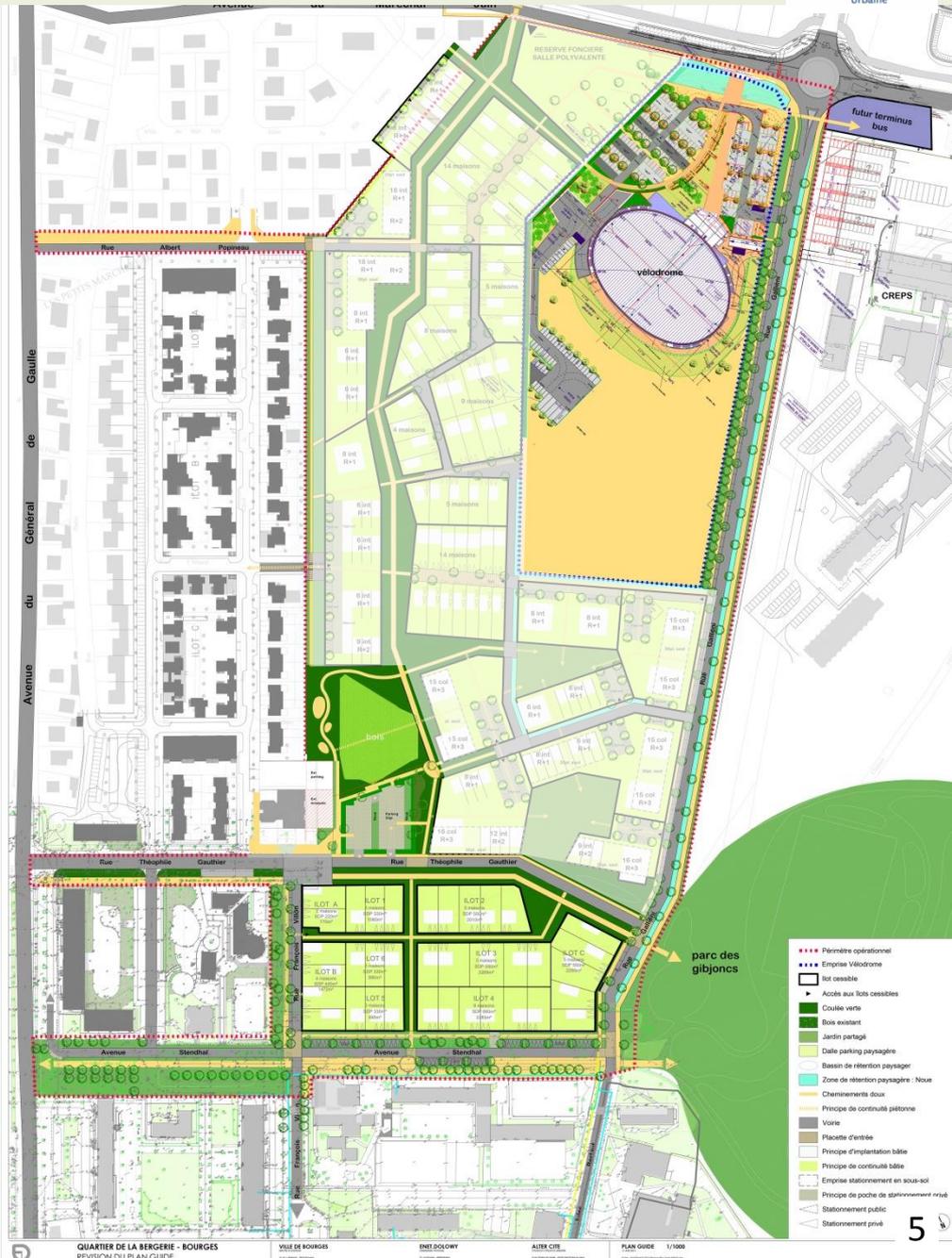
Validation du plan d'ensemble

**2011- 2013:**

- Réflexion sur le montage opérationnel et financier et sur le projet de construction
- Modifications du projet de la partie sud pour mieux répondre à la réalité du marché immobilier : évolution vers un projet de maisons individuelles
- Réflexion sur la gestion des eaux pluviales : « jardin des pluies »

**2015:**

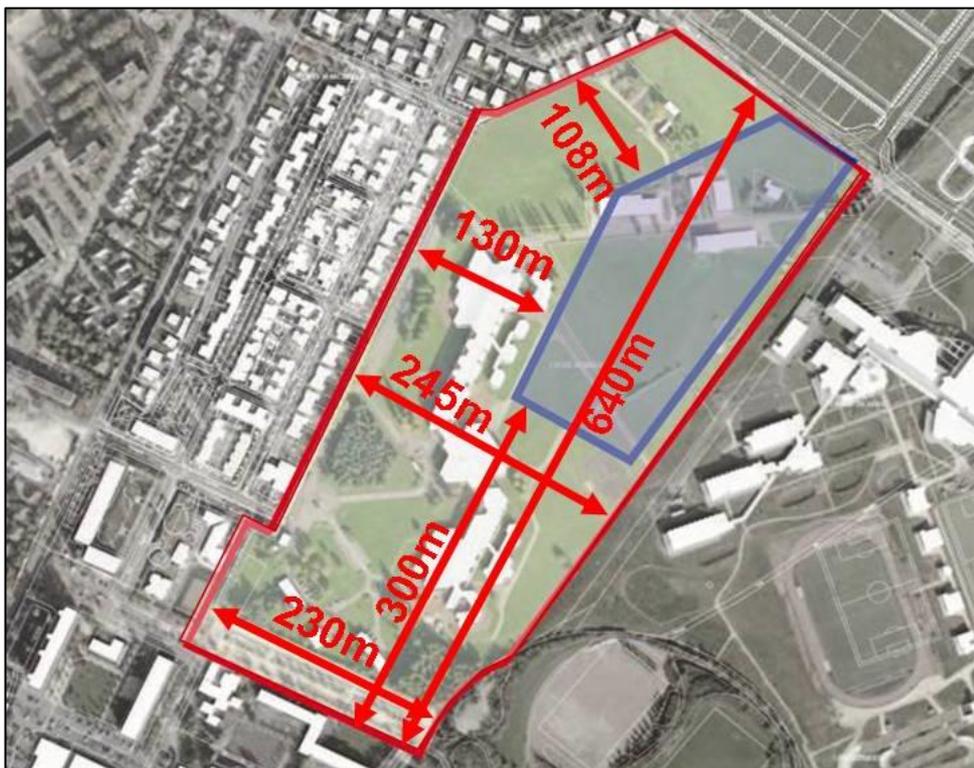
Démarrage des travaux et viabilisation des parcelles de la partie Sud





**La Bergerie : 15 ha**

**Vélodrome : 4 ha**



**Sur l'ancien site du lycée agricole d'environ 14 hectares :**

- 4 hectares ont déjà permis la construction du vélodrome, équipement rattaché au CREPS.

Depuis 2015, la Ville de Bourges procède à l'aménagement de la 1ère tranche (environ 3ha)

sur la partie sud du site de l'ancien lycée agricole:

- Création du lotissement de la Bergerie (maisons individuelles)
- Aménagement de l'avenue Gallieni



## *Avancement des travaux d'espaces publics*

### **Début des travaux : juin 2015**

Les travaux de voirie sont terminés.

Les dernières plantations d'espaces verts sont en cours.

Travaux d'aménagement du parking rue Gautier :

- Travaux VRD (voirie réseaux divers) jusqu'à fin mars 2018
- Travaux de plantations et cheminements piétons: printemps 2018



## ***Commercialisation des terrains du lotissement:***

26 terrains à bâtir ont été mis en vente par la Ville



## ***Projet d'habitat participatif:***

Le bailleur social France Loire travaille actuellement sur la conception d'un projet d'habitat participatif sur des terrains du lotissement de la Bergerie.

L'habitat participatif est une démarche qui permet à un groupe d'habitants de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement.

*Avant*



← L'ancien site du lycée agricole, en 2014

Le lotissement de la Bergerie partie Sud, décembre 2017



*Après*





Total des dépenses	6 500 000 € TTC
<i>Bergerie</i>	<i>2 800 000 € TTC</i>
<i>Gallieni</i>	<i>2 000 000 € TTC</i>
<i>Stendhal</i>	<i>1 700 000 € TTC</i>

Financements	
Subvention ANRU	50 %
Subvention Région	14 %
Recettes des ventes foncières	10 %

## *La gestion des eaux pluviales*



*Les noues*



*Le jardin des pluies*





*Avant*



*Après*



*Avant*



*Après*



*Prolongement vers la rue Gallieni*



# Création de la rue Gallieni, liaison vers le quartier Maréchal Juin et le CREPS



BOURGES



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine



## AVANT



## APRES

